

10eme ENDURANCE QUAD

« LES 10 HEURES DE GONCOURT »

➤ REGLEMENT PARTICULIER :

CHAUMONT ENDURO 52 et Goncourt quad nature organisent, les samedi 7 et dimanche 8 juin 2014, une endurance tout terrain quad de 10 heures à Goncourt.

Avec une manche de 4 heures le samedi de 20h à minuit et une manche de 6 heures le dimanche de 10h30 à 16h30.

L'organisation se déroulera au lieu dit « Le Mont », sortie de GONCOURT direction SOMMERE COURT.
Restauration sur place.

➤ CATEGORIES :

Epreuve nationale ouverte aux licenciés inters, nationaux, promotions et licences à la journée.

Cylindrée acceptée de 200 à 1000 cm³

Tout pilote âgé de plus de 15 ans. A partir de cet âge le pilote peut conduire un quad d'une cylindrée maximale de 550 cm³.

A partir de 18 ans, la cylindrée est libre.

➤ EQUIPAGE :

Nombre d'équipages maximum admis : 75.

Un équipage comprend 2 ou 3 pilotes et 1,2 ou 3 quads (le nombre de quad ne peut-être supérieur au nombre de pilote).

➤ PARTICIPATION ET ENGAGEMENT :

Date de clôture des engagements : le 17 mai 2014

Droit d'engagement par pilotes : 80 Euros

Les numéros de dossard seront donnés dans l'ordre de réception des inscriptions.

Seules les demandes d'engagement accompagnées du montant et d'une enveloppe timbrée seront acceptées.

Chèque libellé à l'ordre de => Goncourt quad nature.

Adresse pour les inscriptions : Goncourt quad nature, Mr Larché Philippe, 14 rue du pont, 52150 Goncourt.

☎ 06.16.18.77.66

Un transpondeur vous sera attribué moyennant une caution de 30 Euros.

➤ CIRCUIT :

Deux tracés différents le samedi et le dimanche.

Le samedi une boucle de 5 kms, sur deux prairies avec deux courts passages dans les bois.

Le dimanche une boucle de 7 Kms sur deux prairies avec un tracé dans les bois.

➤ CONTROLE ADMINISTRATIF :

Le samedi de 15h30 à 18h30 au P.C course.

Les pilotes devront présenter leur licence FFM, leur confirmation d'engagement, leur permis de conduire ou CASM et une autorisation parentale pour les mineurs.

Les licences « une manifestation » devront être faite sur internet avant la course. Aucune licence sur place.

➤ CONTROLES TECHNIQUES :

Les quads compétition seront équipés d'un « nerf barre », d'un coupe circuit obligatoire, d'un protège chaîne enveloppant la chaîne, d'un feu arrière en état de marche (allumage obligatoire en cas de poussière) et d'un phare avant en état de marche pour la manche en nocturne. Le bruit ne devra pas excéder 112 dB/A à 2 mètres. Si au 2^{ème} contrôle la machine fait toujours autant de bruit, le pilote ne prendra pas le départ. Un pot défectueux pendant la compétition devra être réparé. Tous les quads auront un numéro vertical à l'avant et à l'arrière sous le grab-bar perpendiculaire à la piste.

Casque homologué obligatoire (étiquette ECE02205) ainsi qu'un gilet intégral homologué norme EN 14021 ou EN1621-1 ou EN 1621-2. Il est interdit de jeter les tear-off dans la nature. Il est recommandé d'utiliser les roll-off.

Les quads et l'équipement des pilotes devront être conforme aux « règles techniques et de sécurité » de la FFM pour les courses d'endurance.

<http://www.ffmoto.org/download/endurance-ft/EC16E97F-550EA50A-05D005D0-E881BD8D>

➤ ESSAIS :

Le samedi de 18h30 à 19h45, tour de reconnaissance de la manche de 4 heures.

Le dimanche de 9h30 à 10h15, tour de reconnaissance de la manche de 6 heures.

➤ DEPART :

Le samedi à 20h, départ type « LE MANS », moteur arrêté. Grille de départ dans l'ordre des dossards.

Le dimanche à 10h30, départ type « LE MANS », moteur arrêté. Grille de départ dans l'ordre du classement de la manche du samedi.

Les équipages qui n'auront pas rejoints le parc fermé à la fin de la première manche, partiront des stands avec un tour de retard.

➤ ARRIVEE :

Le classement sera établi au point de passage du chronométrage.

Le samedi : fin de course au passage du pilote en tête de la manche, après 4 heures de course. Les quads seront placés en parc fermé.

Le dimanche : fin de la course au passage du pilote en tête de la manche, après 6 h de course.

Le classement final sera établi sur le cumul des deux manches : en fonction du nombre de tour et du temps. Si ex-aequo meilleure place dans la deuxième manche.

➤ RAVITAILLEMENT :

L'accès au stand devra se faire impérativement à vitesse réduite et en 1^{ère} vitesse. Le ravitaillement en essence se fera moteur à l'arrêt et sans pilote sur le quad. Chaque équipage devra posséder obligatoirement un extincteur et un tapis de sol environnemental de 2x2m obligatoire absorbant (bâche plastique interdite). Tout manquement à cette discipline pourra entraîner les pénalités suivantes :

Pénalités :

Vitesse excessive dans les stands : 1^{er} avertissement = 1 tour, 2^{ème} avertissement = 3 tours, 3^{ème} avertissement = exclusion. Ravitaillement moteur en marche = exclusion. Tapis environnemental non conforme = 1 tour, si pas de solution, 2 tours puis exclusion. Interdit de retirer son casque avant l'arrêt du quad = 1 tour et de fumer dans les stands.

LES OFFICIELS :

- Directeur de course : Christophe DADET
- Commissaires sportifs : Pascal PIROLLEY, Thierry FOISSEY, Henri HAINZELIN
- Commissaire technique : Jean-Sebastien FERRAND
- Commissaires de piste : François LABETOWIETZ